

BON DE RÉSERVATION

Après avoir lu et approuvé le règlement ci-contre

Mme, Mlle, M.....
Prénom :

Sollicite l'autorisation de Monsieur le Maire de Boissy l'Aillerie de participer en qualité d'exposant à la Brocante organisée par la Maison Pour Tous le **5 avril 2020** et d'utiliser, pour cette seule journée, le domaine public dans le périmètre prévu à cet effet.

Déclare avoir pris connaissance de l'Arrêté Municipal et connaître le règlement de la brocante déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation.

S'engage à ne pas enfreindre les interdictions (stationnement sur la brocante etc) et à laisser son emplacement propre après la brocante (sacs poubelle et bennes à disposition)

S'engage à ne pas céder cette autorisation qui lui est consentie à titre personnel et individuel.

S'engage à justifier de son identité le jour de la brocante.

Joindre la photocopie (recto-verso) de la carte nationale d'identité (particuliers) avec celle d'un des parents ou du responsable légal pour les mineurs

Avec la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Fait leà :.....

Signature (Signature des parents obligatoire pour les mineurs) :

RÈGLEMENT

1. S'inscrire au moyen du bulletin d'inscription entièrement complété accompagné du règlement total de l'emplacement et de la photocopie de votre pièce d'identité ou de l'attestation du numéro du registre du commerce.
2. Une autorisation du Maire, individuelle et nominative (donc non valable pour un groupe) vous sera remise le jour de la brocante.
3. Ne vendre que des objets usagés vous appartenant.
4. Ne pas avoir acheté ces articles pour la revente (ce serait faire acte de commerce et vous ne pourriez plus alors être considérés comme particuliers).
5. Prendre connaissance de l'arrêté municipal.
6. S'y conformer ainsi qu'au règlement de cette manifestation.
7. Se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la Gendarmerie et des organisateurs qui œuvrent pour la sécurité de Tous.
8. Respecter l'environnement et la commune qui vous accueille. Sacs poubelle et bennes à votre disposition.

MERCI DE LAISSER VOTRE EMPLACEMENT PROPRE LORS DE VOTRE DEPART EN FIN DE BROCANTE

9. Respecter le code la route pour le stationnement.
10. Indiquer les prix sur chaque article (mesure légale exigée pour la défense des consommateurs).
11. Dans le cas où le brocanteur ne participerait pas à la manifestation pour une raison quelconque (intempéries comprises), il ne pourra prétendre à aucun remboursement.
12. Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la restauration et de la buvette.
13. Tout contrevenant au règlement sera exclu de la brocante sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement.
14. **Aucun véhicule ne pourra stationner sur la brocante** (sauf autorisation écrite des organisateurs)
15. Les brocanteurs sont responsables des objets exposés, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol ou de détérioration.
16. Le numéro d'emplacement sera indiqué à l'arrivée.
17. La mise en place aura lieu de 06h à 08h30.
18. Réouverture des accès à partir de 17h.





BROCANTE BOISSY L'AILLERIE 5 AVRIL 2020

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

PARTIE A CONSERVER

MISE EN PLACE

A partir de 6 H.
Fermeture accès voiture : 08H30
Réouverture à partir de 17h00

STATIONNEMENT

Un parking « exposants » est à votre disposition, il sera fermé de 9h à 16h

RENDEZ VOUS

ZA des 4 vents, via le rond-point, route de Beauvais.
Accès : Autoroute A15, direction Cergy
Sortie N° 10, direction Marines
Puis itinéraire fléché par le rond-point nord.

INSCRIPTION

Par écrit en renvoyant le présent bulletin
en joignant les pièces demandées et votre règlement nous vous confirmerons votre inscription par courrier, pour cela, **joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse**
Préciser si vous souhaitez dans la mesure du possible être placé comme l'an dernier et/ou près d'un autre exposant.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Par répondeur au 01 34 42 10 28 (suivre les indications)
Par courriel : mptboissy95@orange.fr

*Votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée
dimanche matin*

¹Ne pas jeter sur la voie publique



BROCANTE BOISSY L'AILLERIE 5 AVRIL 2020

INSCRIPTION

PARTIE A NOUS RENVoyer

A remplir en majuscules S.V.P.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone :

Courriel :

1 - Je joins obligatoirement un chèque à l'ordre de la Maison Pour Tous du montant total de mon emplacement soit :
(module de 2 mètres mini et multiple de 2 mètres : 2, 4, 6, 8 m...)

Habitants de Boissy, 6 € le mètre, soit 12 € le module de 2m

.... Modules de 2 m x 12 Euros =

Exposants extérieurs à Boissy, 8 € le mètre, soit 16 € le module de 2 m

.... Modules de 2m x 16 Euros =

Emplacement de 2 m à 5 Euros réservé aux enfants et adolescents (<16ans)

2 - Je joins obligatoirement une enveloppe timbrée à mon nom et adresse pour recevoir la confirmation de ma réservation.

3 - Je joins obligatoirement la photocopie (recto-verso) de ma carte nationale d'identité (ou passeport), ou celle d'un de mes parents ou de mon tuteur légal si je suis mineur ; ou la photocopie du Kbis si je suis un professionnel

4 - J'envoie l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :

**MPT Brocante - Chemin du Cimetière
95650 BOISSY L'AILLERIE**

5 - J'attends la confirmation de mon inscription qui atteste la réservation de mon emplacement. Ne pas oublier de remplir et signer ci-contre

